

*LE PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS*

## **LE PRÉFET DE L'ÉRABLE ET ENERFIN ONT TROMPÉ LA POPULATION !**

Le 8 septembre 2009, **Radio-Canada Estrie** rapportait que le promoteur du projet de parc éolien dans la MRC de L'Érable, avait demandé la tenue d'audiences publiques pour démontrer **sa transparence**. Simon Jean-Yelle de l'entreprise Enerfin déclarait que : « l'implication du BAPE constitue le meilleur moyen pour répondre aux inquiétudes qui sont exprimées par la population. »

Quant au maire de St-Ferdinand et préfet de la MRC de L'Érable, à maintes reprises en 2009, il a exhorté les citoyens, inquiets des impacts du projet de parc éolien, à faire valoir leurs revendications et à exprimer leurs inquiétudes lors des audiences du BAPE et d'en attendre les conclusions.

Le BAPE a fait son travail. Voici un résumé de ses conclusions pour le projet éolien de L'Érable :

- controverse et inacceptabilité sociale du projet
- altération du paysage et de l'ambiance sonore
- doutes quant à l'ampleur des retombées économiques du projet
- impacts au plan biophysique acceptables mais avec atténuations supplémentaires et suivis
- population tardivement informée et consultée : manque de vigilance des municipalités
- population écartée par le promoteur lors de la phase de planification
- influence négative possible du parc sur la valeur marchande des résidences
- territoire très habité: éloignement insuffisant des éoliennes des habitations et des routes
- entreprises écotouristiques menacées dans leur survie à cause du parc éolien.

Maintenant que le BAPE a déposé son rapport dévastateur contre ce projet, ces deux imposteurs veulent balayer les conclusions sous le tapis. Le BAPE n'était qu'un exercice. Les conclusions : sans importance. Que font-ils du manque d'acceptabilité sociale du projet, de la menace à la santé et au milieu de vie des résidents? De la perte financière due à la dévaluation de leur résidence? De la menace à la survie de certaines entreprises récréotouristiques? Des éoliennes jugées trop près des résidences? **Pas un mot!**

## LA STRATÉGIE D'ENERFIN : ACHETER CE QUI PEUT L'ÊTRE!

Comme le rapport du BAPE lui est très défavorable, comme son projet ne rencontre pas l'acceptabilité sociale, cette entreprise continue de vouloir acheter tout ce qui peut l'être. Le carnet de chèques est ouvert!

- Subvention à la FADOQ
- Subvention au comité organisateur des Fêtes du Lac William
- Subvention aux Fêtes de Vianney
- Subvention aux fêtes de Ste-Sophie
- Achat de pleines pages de publicité dans les journaux locaux
- Achat de publicité à la radio
- **Engagement en juin 2010 de trois (3) lobbyistes professionnels** pour faire pression auprès des ministres du gouvernement Charest (**coût : de 10 000 \$ à 50 000 \$ chacun**)
- Engagement de la firme Transfert Environnement (15 000 \$)
- Commande d'un sondage auprès de Léger Marketing (environ 10 000 \$)

## COMMENT ENERFIN A OBTENU L'APPUI D'ORGANISMES LOCAUX!

Nous avons appris de source bien informée que les appuis au projet éolien provenant des clubs Quad et de Motoneige ont été obtenus en échange de la subvention du promoteur Enerfin! Ces clubs, comme la Fédération régionale de l'UPA de Lotbinière-Mégantic, avaient appuyé le promoteur Enerfin lors du BAPE sans jamais débattre du projet éolien devant leurs membres et sans même une résolution de leur conseil d'administration!

## LA STRATÉGIE DE LA MRC

Les maires, de leur côté, font tourner la cassette du dialogue, de l'ouverture et du respect. Pourtant, la MRC a tenu une réunion spéciale, donc non annoncée, le 2 juin dernier pour donner un appui à Éoliennes de L'Érable. Pas d'annonce donc pas de citoyens encombrants!

**Surprise!** Des dizaines de citoyens sont présents. Que font les maires ? Ils votent, **sans aucune discussion**, deux résolutions : 1- à la suite des conclusions du BAPE, ils appuient tout de même le projet éolien et en aviseront les ministres 2- la MRC va embaucher, avec l'argent d'Enerfin, une firme pour effectuer une étude de pré-médiation **afin éventuellement de dénouer la crise sociale qui pourrait l'existence des résidents depuis deux ans.**

Que font les maires de la présence des citoyens devant eux? **Rien.** Ils refusent catégoriquement de répondre à toutes questions. Ils refusent de dire s'ils ont tenu des discussions avec leurs conseillers et avec leurs citoyens sur les conclusions du BAPE. Ils refusent de dire s'ils ont fait voter des résolutions par leur conseil respectif. Ils refusent même **d'ouvrir le dialogue** sur les deux résolutions avec les citoyens présents!

## LE PROJET ÉOLIEN DE LA MRC DE L'ÉRABLE UN CONCERT DE DÉNONCIATIONS

### **Pas n'importe où, n'importe comment!**

« Merci, M. le Président. Vendredi dernier, le BAPE rendait public son rapport sur le projet controversé de développement éolien dans la MRC de L'Érable.

La conclusion qui ressort de l'analyse des 248 mémoires est incontestable. Les 50 éoliennes géantes vont défigurer le paysage de cette magnifique région. Le BAPE rappelle que le Québec a un surplus d'énergie. Il n'y a pas d'urgence à construire des éoliennes n'importe où, n'importe comment. Rien ne justifie d'écarter les populations de la décision.

Il faut saluer le travail du *Regroupement pour le développement durable des Appalaches*, fondé le 18 avril dernier par plus de 400 citoyens et citoyennes de la MRC. Le travail de cette association a donné une voix aux gens qui, à Saint-Ferdinand, à Sainte-Sophie et à Saint-Pierre-Baptiste, se sont battus contre des moulin-à-vent pour défendre leur qualité de vie.

J'invite les ministres responsables de cette région à rencontrer ce réseau pour comprendre le message. Le développement éolien ne doit plus se faire de manière chaotique et controversée. Le Québec mérite mieux. Souhaitons que le vent de changement de Saint-Ferdinand se lève sur tout le Québec. »

*Amir Khadir, député de Mercier, Assemblée nationale, 6 mai 2010*

### **De profondes divisions au sein de la communauté**

« Diane Paquin, en charge des communications au BAPE, a affirmé que le projet de L'Érable avait créé de profondes divisions au sein de la communauté. Le projet a suscité des conflits parce que la région est habitée, contrairement à la majorité des parcs éoliens déjà construits, a-t-elle affirmé. « Cela fait une énorme différence si vous devez voir des éoliennes de votre fenêtre. »

« Le manque de consultation a contribué à augmenter la colère des citoyens » a-t-elle ajouté. Les relations sociales se sont dégradées et il n'y a aucune amélioration en vue. »

*Marian Scott, Journal The Gazette, 4 mai 2010*

### **Les éoliennes : loin des habitations**

« Hydro-Québec a souvent sous-estimé l'attachement des gens à leur paix et à leurs paysages. Il serait ridicule de répéter ces erreurs. Hydro-Québec doit retrouver la conscience sociale qui a fait sa force et sa fécondité il y a cinquante ans. Elle doit installer ses éoliennes loin des habitations... »

*Laurent Laplante, journaliste, écrivain, Revue Notre-Dame, mars-avril 2010*

## **Acceptabilité sociale déficiente**

« M. le Président. Le 30 avril, le BAPE déposait son rapport concernant le projet éolien de la MRC de L'Érable. Les conclusions sont sans équivoque, M. le Président: l'acceptabilité sociale est déficiente; les prix de l'énergie sont trop élevés; la Loi sur le développement durable n'est pas respectée. Bref, c'est un autre projet manqué.

Aujourd'hui, une quinzaine de résidents et d'élus sont dans les tribunes. Ils viennent de trois MRC et des municipalités de Saint-Ferdinand, de Sainte-Sophie, Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Hélène-de-Chester, Irlande, Plessisville et Saint-Julien. Ils attendent une décision de la ministre des Ressources naturelles.

En octobre, la ministre s'est engagée à ne pas enfoncer, dans la gorge des citoyens, des projets dont ils ne veulent pas. Or, la ministre sait très bien, elle sait très bien que dans ce dossier on est très, très loin d'un consensus favorable au projet.

Est-ce que la ministre va enfin renoncer au projet de la MRC de L'Érable?

*Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, Assemblée nationale, 11 mai 2010*

## **Parc éolien dans la MRC de L'Érable La voix du peuple doit d'abord être entendue**

« Un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publié il y a quelques jours recommande une révision des règles actuelles de consultations publiques pour permettre aux citoyens de faire valoir leur point de vue sur la construction de parcs d'éoliennes en amont de l'audience publique réglementaire. Le promoteur a pris le risque d'implanter son projet en milieu rural habité en n'associant pas la population dès les premières étapes de la planification. »

*Louis-Gilles Francoeur, journaliste en environnement, journal Le Devoir, 6 mai 2010*

## **Le projet éolien : des entreprises récréotouristiques menacées selon l'AEQ**

Inquiet pour la survie de plusieurs entreprises en écotourisme du territoire de la MRC de L'Érable, Pierre Hersberger, président de l'association Aventure d'Écotourisme Québec (AEQ) s'adresse directement aux ministres pour leur faire part de ses inquiétudes.

« À la lecture du rapport du BAPE, les constats et avis sont clairs, le bon sens commande d'abandonner ce projet et ce, dans les plus brefs délais, sinon préparez-vous à comptabiliser les pertes, les reculs et les conflits.»

*M. Pierre Hersberger, président de l'AEQ, 1<sup>er</sup> juillet 2010*

## **En voudrais-tu dans ton jardin?**

« Mais te rends-tu compte, fiancée? De quoi? Qu'elles (les éoliennes) sont certainement à plus de 50 kilomètres d'ici. Te rends-tu compte des monstres qu'il faut qu'elles soient pour qu'on les aperçoive de si loin? Te rends-tu compte que ces monstres, des gens les ont dans la face matin et soir, en toute saison? En voudrais-tu dans ton jardin?

Je ne te parle pas non plus du Paysage avec un grand «P», je te parle d'être assis sur ta galerie et d'avoir ce machin de plus de 100 mètres de haut dans la face, ton espace plein de pales qui tournent, ta maison qui valait 300 000 \$ n'en vaut même pas la moitié, c'est de l'idéologie ça? »

*Pierre Foglia, chroniqueur, La Presse, 20 avril 2010*

## **Un parc d'éoliennes, c'est gros, c'est bruyant, ça magane le paysage**

« D'où vient la fièvre éolienne? C'est une espèce d'élan collectif, amorcé par un rêve écologiste, repris par un gouvernement qui voulait se verdier, sous les applaudissements d'une population séduite par une énergie propre et sans douleur. Quelques années plus tard, le rêve a frappé deux murs.

Le premier, c'est celui du réel. Un parc d'éoliennes, c'est gros, c'est bruyant, ça magane le paysage. L'idée, si charmante vue du Plateau, l'est beaucoup moins quand ça arrive près de chez vous. Les mouvements d'opposition aux éoliennes ne sont pas des batailles téléguidées par des militants environnementaux. Mais un réflexe des gens pour préserver leur qualité de vie.

L'autre mur est économique. (...) Et surtout, c'est assez cher. En 2005, Hydro a payé 10,5 cents le kilowattheure (kWh). Mais l'explosion de la demande porte maintenant le prix à 13-14 cents, quand nos grands projets hydrauliques en construction coûteront 10 cents. »

*Alain Dubuc, journaliste, éditorialiste en chef, La Presse, 21 avril 2010*

## **Les citoyens consommateurs d'électricité ne doivent pas en faire les frais**

C'est beau de parler des vertus de l'énergie éolienne, mais il faut qu'on en discute en toute connaissance de cause. Grâce aux grands ouvrages hydroélectriques qui ont marqué son histoire, depuis Beauharnois jusqu'à la Baie James, le Québec peut compter sur une énergie propre, abondante et peu coûteuse. (...) Hydro-Québec réussit à amasser des milliards de dollars en bénéfices qui profitent grandement à l'État québécois.

Diversifier ses sources d'approvisionnement - en mettant le vent à contribution - demeure une bonne stratégie. Mais pas si nous avançons en reculant. Pas si nous détricotons ce que des générations précédentes ont peiné à bâtir.

Le développement régional est un enjeu important au Québec. Mais ce ne sont pas les citoyens consommateurs d'électricité qui doivent en faire les frais. La coûteuse patente éolienne n'est pas la solution.

*René Vézina, écrivain, économiste, chroniqueur au journal Les Affaires, 6 juin 2009*

## L'EAU : UNE RICHESSE À PROTÉGER

Tous s'entendent sur l'importance d'avoir une eau potable de qualité et en quantité suffisante.

Contrairement aux conclusions de l'étude hydrologique commandée par Enerfin, l'étude **indépendante** d'un projet éolien dans les Appalaches, en Virginie (Laurel Mountain) établit la mise en garde suivante :

« Tout étude hydrologique devrait inclure des mesures obtenues sur une période minimale d'un an du niveau de la nappe phréatique (à partir de puits témoins) et de la variation du débit des sources et ruisseaux ». *Testimony of Patricia Dodd, PH.D.* 12 juin 2008, p.15-16. Ce qui n'a pas été fait dans le cas du projet éolien de l'Érable.

« Le dynamitage cause fréquemment des changements dans la direction et la quantité du débit de la nappe phréatique (...) sur des distances d'au moins un mille du lieu de sautage. » idem, p.11

De nouveau ce sont les résidants qui auraient à faire la preuve des impacts négatifs sur la qualité et la quantité de l'eau résultant de la construction de 35 km de routes et de l'implantation de 50 éoliennes industrielles! Rappelons que les résidants du secteur villageois de Vianney doivent faire bouillir leur eau depuis une année et sont toujours sans solution à ce jour!

Le déboisement intensif, le creusage et le dynamitage nécessaires pour les routes et les éoliennes risqueraient fortement d'accroître les apports de sédiments, altérant négativement la qualité des eaux du lac. De même ces nouveaux tracés de drainage, en évacuant beaucoup plus d'eau vers le lac, auraient un impact à la baisse sur la quantité disponible pour la recharge naturelle de la nappe phréatique dont dépend notre approvisionnement. Est-il avisé de prendre de tels risques alors que beaucoup d'efforts sont déployés pour protéger ces richesses indispensables que sont l'eau et le lac William?



Le 16 juin dernier, 200 personnes ont manifesté sous la pluie devant les locaux de la MRC pour dénoncer l'indécence des maires qui continuent d'appuyer ce projet malgré les conclusions du BAPE!

## ***NOUVELLES BRÈVES***

### **Projets communautaires : absence de soumission**

Enerfin et la MRC de L'Érable ont finalement décidé de ne pas présenter de soumission pour un projet communautaire de 25 MW qui aurait ajouté 12 nouvelles éoliennes au projet de L'Érable dans les municipalités de St-Pierre-Baptiste et Inverness. Les élus de Ste-Hélène-de-Chester en sont venus à la même conclusion après avoir étudié cette possibilité pendant plusieurs années.

### **Projet du parc des Moulins**

Le RDDA tient à souligner la détermination des citoyens de Kinnears Mill qui tentent de faire valoir leurs droits devant les tribunaux pour empêcher l'implantation d'un méga parc de 78 éoliennes industrielles sur leur territoire. Le comité de citoyens plaide actuellement sa cause devant la Cour Supérieure du Québec, alléguant un processus décisionnel illégal.

### **Éolien industriel en milieu habité : rassemblement important au Massif du Sud**

Le 21 juin 2010, à l'occasion de la journée nationale des autochtones, les propriétaires du Ranch du Massif du Sud, eux-mêmes métis, ont accueilli de nombreux représentants de mouvements citoyens luttant pour éviter l'implantation d'éoliennes industrielles en milieu habité

### **Sondage Léger Marketing : acte désespéré du promoteur**

La firme Léger Marketing a sondé vers le 20 juin des résidents des trois municipalités visées par le projet éolien de L'Érable. On comprend qu'après le rapport dévastateur du BAPE, c'est la dernière trouvaille du promoteur pour tenter de prouver qu'il a l'appui de la population.

### **Enerfin et les télécommunications**

Selon le journal espagnol « La voix de la Galicie », du 13 février 2010, le maire de la ville de Rodero a entrepris des démarches auprès d'Enerfin pour tenter de régler les problèmes des citoyens qui ne peuvent plus recevoir les signaux de télévision à cause des interférences provoquées par son parc éolien de Faro.

Dans le projet éolien de L'Érable, le BAPE conclut que: « **Aucun suivi particulier sur les télécommunications, y compris pour un éventuel réseau Internet sans fil, n'est prévu par le promoteur.** (DA1, p. 29; PR5.1, p.70). **Le promoteur refuse de s'engager à corriger un éventuel problème et transmet le fardeau de la preuve aux individus qui subiraient des impacts.** » Rapport du BAPE, no 267, p.107.

## QUAD ET MOTONEIGE MENACÉS DANS LA RÉGION!

Certains propriétaires des municipalités de la région ont laissé savoir qu'ils avaient l'intention de retirer les droits d'accès de leurs terres aux clubs Quad Centre-du-Québec (secteur de L'Érable) et de Motoneigistes du Lac William de St-Ferdinand en raison de l'appui de ces clubs au projet éolien de L'Érable!

Les communautés de St-Ferdinand, Ste-Sophie et St-Pierre-Baptiste sont divisées et connaissent une crise sociale depuis l'avènement du projet éolien de L'Érable. Des **entreprises récréotouristiques** en opération depuis 30 ans sont menacées dans leur existence selon le BAPE à cause du projet éolien de L'Érable. Le Centre de **ski de fond**, bien qu'ayant repris ses activités avec une nouvelle administration, est sous respirateur artificiel! « C'est avec grande tristesse que nous constatons tout le ravage causé par le projet industriel éolien de L'Érable élaboré sans consultation des populations concernées » de commenter Pierre Séguin, président du RDDA.



*Les activités de quad et de motoneige favorisent les entreprises vouées au récréotourisme et suscitent des retombées économiques majeures pour St-Ferdinand et la région.*

\*\*\*\*\*

Le Regroupement pour le développement durable des Appalaches (RDDA) a pour mission d'informer les citoyens sur les véritables impacts de l'implantation de projets éoliens industriels en milieu habité en prenant appui sur les guides gouvernementaux et les principes fondamentaux de la Loi sur le développement durable.

Visitez notre site internet : [www.rdda.ca](http://www.rdda.ca)